

PLAN DE ZONAGE

3.2 - PLAN GENERAL

1/15.000°

PROJET ARRETE par délibération du Conseil Municipal du : 11 septembre 2007	PROJET APPROUVE par délibération du Conseil Municipal du : 29 mai 2008
---	---

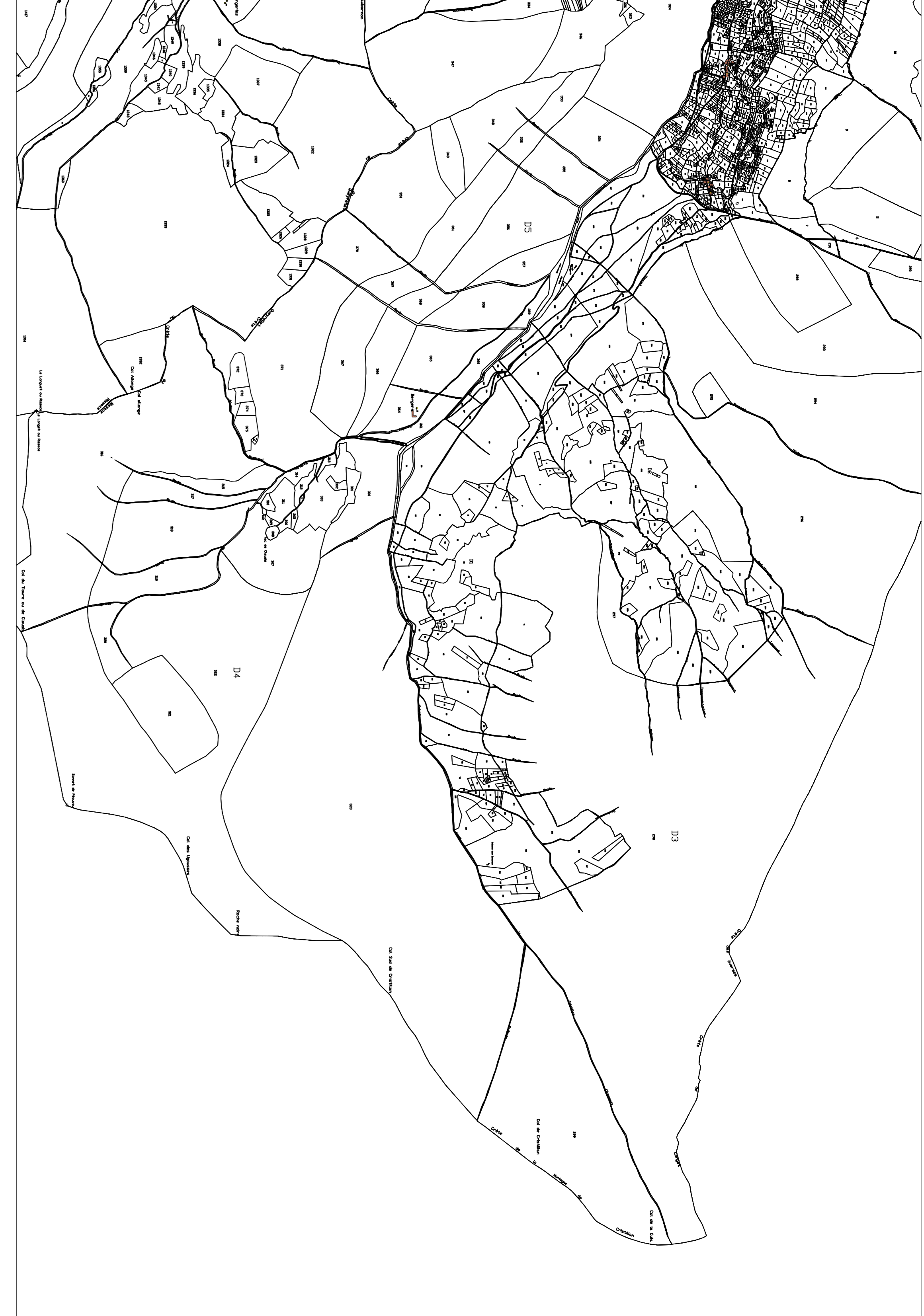
Vincent BIAYS - urbaniste
204 chemin du Mas - 73370 le Bourget du Lac
Tel : 06.26.89.76.95


- LEGENDE :
- UA secteur des villages anciens
 - UB secteur de densité urbaine moyenne
 - UC secteur de densité urbaine faible
 - UE secteur d'activités économiques
 - AU secteur à urbaniser à moyen ou long terme
 - AUB secteur à urbaniser à court terme
 - A secteur agricole
 - Apa secteur agricole à forte valeur paysagère et agronomique
 - N secteur naturel
 - Nca secteur d'hébergement de plein air
 - Ns secteur du domaine skiable
 - Nsl secteur pour les sports et les loisirs
 - Np secteur de protection des captages de source

PRISE EN COMPTE DES RISQUES NATURELS (se reporter au PPR)

secteur concerné par une exposition à des risques naturels forts

secteur concerné par une exposition à des risques naturels moyens ou faibles





- LEGENDE :**
- UA secteur des villages anciens
 - UB secteur de densité urbaine moyenne
 - UBH secteur réservé aux constructions à usage d'hébergement hôtelier
 - UC secteur de densité urbaine faible
 - UE secteur d'activités économiques
 - AU secteur à urbaniser à moyen ou long terme
 - ALB secteur à urbaniser à court terme
 - A secteur agricole
 - Apa secteur agricole à forte valeur paysagère et agronomique
 - N secteur naturel
 - Nca secteur d'hébergement de plein air
 - Ns secteur du domaine skiable
 - Nsl secteur pour les sports et les loisirs
 - Np secteur de protection des captages de source

- ★ bâtiment d'élevage pour lequel s'applique la règle de réciprocité en application :
 - de l'article L 111.3 du code rural,
 - ou règlement sanitaire départemental.

- PRISE EN COMPTE DES RISQUES NATURELS** (se reporter au PPR)
- secteur concerné par une exposition à des risques naturels forts ■
 - secteur concerné par une exposition à des risques naturels moyens ou faibles ■

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES :

N°	Objet	Bénéficiaire
1	création de voirie	commune
2	élargissement de voirie	commune
3	extension du cimetière	commune
4	création d'un parking	commune
5	et cheminement piéton	commune
6	création d'un réservoir	commune
7	aménagement d'espace public	commune
8	création d'un parking	commune
9	aménagement d'espace public	commune
10	non affecté	
11	création d'un parking	commune
12	création d'un parking	commune
13	création d'un parking	commune

COMMUNE DE CEILLAC
DEPARTEMENT DES HAUTES-ALPES

PLAN LOCAL D'URBANISME
REVISION

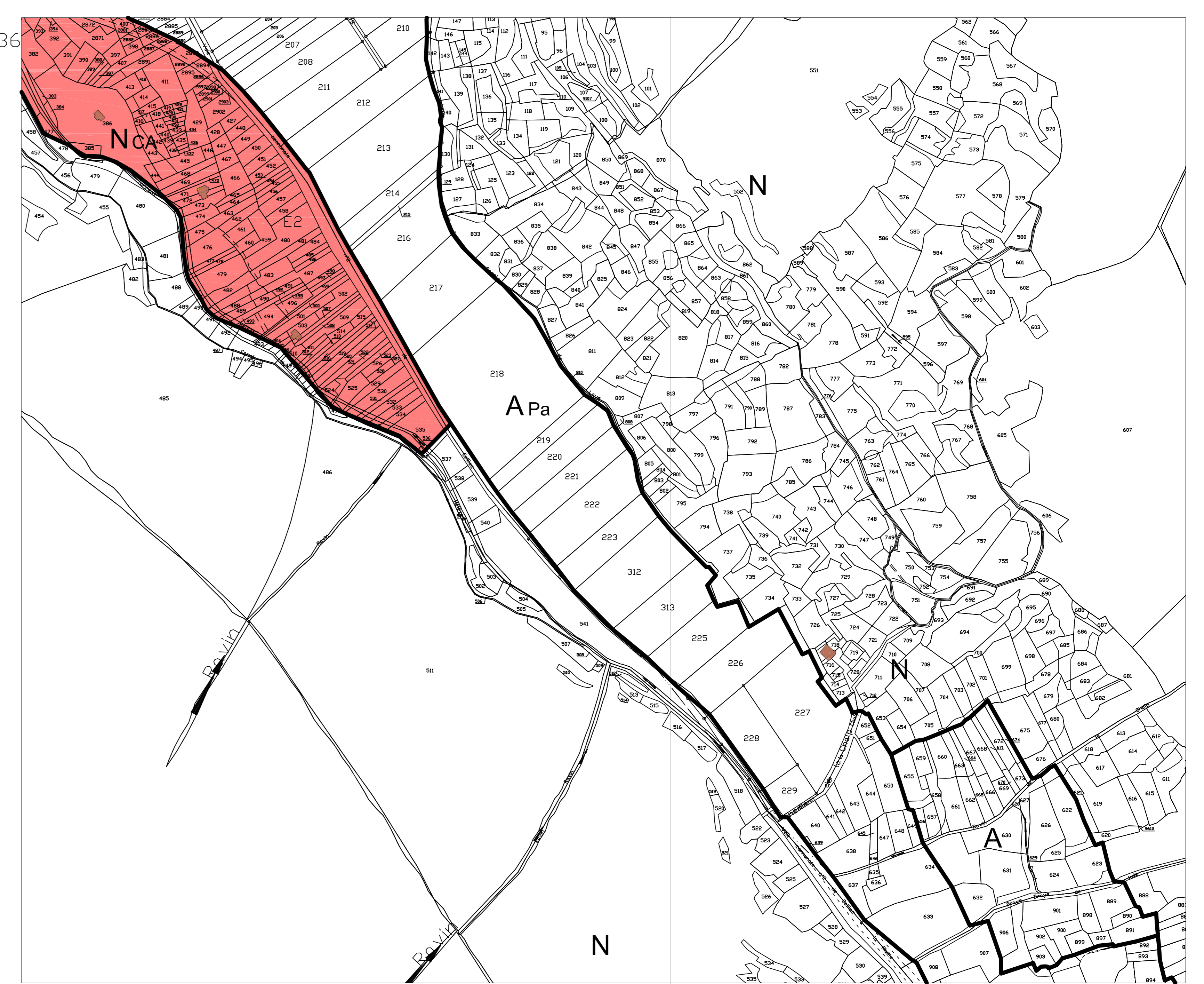

PLAN DE ZONAGE

Modification n°1 approuvée par
délibération en date du 18 mars 2010

3.3 - LE VILLAGE 1/2.000°

PROJET ARRETE par délibération du Conseil Municipal du : 11 septembre 2007	PROJET APPROUVE par délibération du Conseil Municipal du : 29 mai 2008
---	---

Vincent BIAYS - urbaniste
204 chemin du Mas - 73370 le Bourget du Lac
Tel : 06.26.89.76.95



- LEGENDE :
- UA secteur des villages anciens
 - UB secteur de densité urbaine moyenne
 - UC secteur de densité urbaine faible
 - UE secteur d'activités économiques
 - AU secteur à urbaniser à moyen ou long terme
 - AUB secteur à urbaniser à court terme
 - A secteur agricole
 - APa secteur agricole à forte valeur paysagère et agronomique
 - N secteur naturel
 - Nca secteur d'hébergement de plein air
 - Ns secteur du domaine skiable
 - Nsi secteur pour les sports et les loisirs
 - Np secteur de protection des captages de source

PRISE EN COMPTE DES RISQUES NATURELS (se reporter au PPR)

- secteur concerné par une exposition à des risques naturels forts
- secteur concerné par une exposition à des risques naturels moyens ou faibles

COMMUNE DE CEILLAC
DEPARTEMENT DES HAUTES-ALPES

PLAN LOCAL D'URBANISME
REVISION

PLAN DE ZONAGE

3.4 - LE PIED DE MELEZET 1/2.000°

PROJET ARRETE
par délibération du Conseil Municipal
du :
11 septembre 2007

PROJET APPROUVE
par délibération du Conseil Municipal
du :
29 mai 2008

Vincent BIAYS - urbaniste
204 chemin du Mas - 73370 le Bourget du Lac
Tel : 06.26.89.76.95